

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)  
ACCENT-ODYSSÉE

---

***RAPPORT ANNUEL DE 2005-2006***



## TABLE DES MATIÈRES

<b>ORGANISATION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE .....</b>	<b>1</b>
<b>APERÇU DE ACCENT ET ODYSÉE .....</b>	<b>1</b>
<b>ADMINISTRATION .....</b>	<b>3</b>
Coordination pancanadienne .....	4
Coordonnateurs .....	4
Responsables .....	4
Enseignants et professeurs .....	5
Moniteurs de langues .....	5
<b>SÉLECTION DES MONITEURS DE LANGUES.....</b>	<b>6</b>
<b>STAGE DE FORMATION PANCANADIEN ODYSÉE.....</b>	<b>6</b>
<b>RÉUNIONS DES COORDONNATEURS .....</b>	<b>6</b>
<b>RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ET FINANCIERS .....</b>	<b>7</b>
<b>BUDGET .....</b>	<b>7</b>
Moniteurs à temps partiel.....	7
Moniteurs à temps plein .....	7
<b>DÉPENSES.....</b>	<b>8</b>
Administration .....	8
Rémunération et indemnités .....	9
Indemnités de transport (Voyages et déplacements quotidiens) .....	9
Formation et matériel.....	9
Promotion et développement.....	10
<b>QUOTAS.....</b>	<b>10</b>
Quotas pancanadiens .....	10
<b>RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.....</b>	<b>10</b>
Demandes d'inscription.....	10
Portrait statistique d'Accent et Odysée 2005-2006 .....	11
Moniteurs de langues .....	11
Aperçu statistique d'ensemble .....	11
Rétrospective historique d'Accent et Odysée .....	12
<b>ÉVALUATION DU PROGRAMME.....</b>	<b>12</b>

<b>ÉVALUATION PAR LES MONITEURS DE LANGUES.....</b>	<b>12</b>
<b>Évaluation des fonctions.....</b>	<b>13</b>
<b>ÉVALUATION PAR LES ENSEIGNANTS ET PROFESSEURS .....</b>	<b>13</b>
<b>Évaluation des fonctions.....</b>	<b>13</b>
<b>ÉVALUATION PAR LES RESPONSABLES .....</b>	<b>14</b>
<b>Évaluation des fonctions .....</b>	<b>14</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>16</b>

## GRAPHIQUES

Graphique 1	Dépenses pour 2005-2006.....	7
Graphique 2	Tableau comparatif des frais d'administration de 2003-2004 à 2005-2006.....	8
Graphique 3	Nombre de demandes reçues de 2001-2002 à 2005-2006.....	9
Graphique 4	Participation totale à Accent et Odyssee de 2001-2002 à 2005-2006.....	10
Graphique 5	Moniteurs de langues qui ont complété ou abandonné le programme de 1989-1990 à 2005-2006.....	11
Graphique 6	Évaluation du travail des moniteurs de langues par les enseignants ou professeurs – 2005-2006.....	13
Graphique 7	Temps que le moniteur de langues devrait consacrer en compagnie du personnel enseignant.....	14

## **ORGANISATION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a été créé en 1967 pour faciliter une collaboration étroite entre les gouvernements provinciaux et territoriaux dans des domaines de l'éducation qui suscitent des préoccupations et un intérêt communs. Le CMEC collabore également à l'avancement de l'éducation au Canada avec des organismes liés à ce secteur et avec le gouvernement fédéral. Le Programme des moniteurs de langues officielles (PMLO) est un exemple de cette collaboration et contribue ainsi à atteindre les objectifs du CMEC.

Accent et Odyssée, auparavant Programme des moniteurs de langues, sont financés par Patrimoine canadien et leur administration décentralisée est assumée par les provinces et les territoires. Le CMEC coordonne le programme à l'échelle pancanadienne en collaboration avec les provinces et territoires. Le budget total du programme est précisé dans l'entente conclue en vertu du protocole, qui fixe les quotas, la rémunération des moniteurs de langues, le transport qui comprend les indemnités de voyage et de déplacements quotidiens ainsi que les montants affectés à la formation et aux ressources nécessaires à son bon fonctionnement.

### **APERÇU DE ACCENT ET ODYSSÉE**

Le Programme des moniteurs de langues a été établi en 1973 dans le but de promouvoir les deux langues officielles du Canada et la culture qu'elles véhiculent, en encourageant les jeunes du Canada à faire connaître leur langue et leur culture à des élèves ou étudiants dans une autre région que la leur. Dans le cadre du programme, des établissements d'enseignement de l'ensemble du pays reçoivent les services de moniteurs de langues.

Dans le cadre d'Accent et Odyssée, les moniteurs de langues ont l'occasion d'améliorer leur connaissance de leur langue seconde, de mieux comprendre la culture de la population utilisant la langue seconde et de se familiariser davantage avec la diversité culturelle qui caractérise le Canada. Ils peuvent également partager leur langue et leur culture avec des élèves ou étudiants de langue seconde ou avec des élèves ou étudiants issus d'une minorité linguistique francophone dans diverses régions du Canada.

Des bourses sont offertes à des étudiants de l'ensemble du Canada, leur permettant de remplir les fonctions de moniteurs de langue seconde ou de français langue première en milieu linguistique minoritaire, à temps partiel ou à temps plein.

**Le masculin comprend l'équivalent féminin et est utilisé dans le but d'alléger le texte.**

En 2004, une agence de publicité a été engagée pour élaborer une stratégie de marketing afin de rajeunir l'image des programmes offerts par le secteur des langues officielles du CMEC et de rejoindre un plus large public. Dans cette optique, le PMLO a changé son nom et est devenu Accent pour les moniteurs de langues à temps partiel et Odyssee pour les moniteurs de langues à temps plein. En 2005-2006 les deux noms du programme sont devenus officiels.

Pour faire suite aux changements de noms amorcés l'année précédente, certains termes ont été changés. Ainsi, le terme « *local coordinator* », utilisé en anglais, est devenu « *supervisor* » et le terme français « coordonnateur local » est devenu « responsable ».

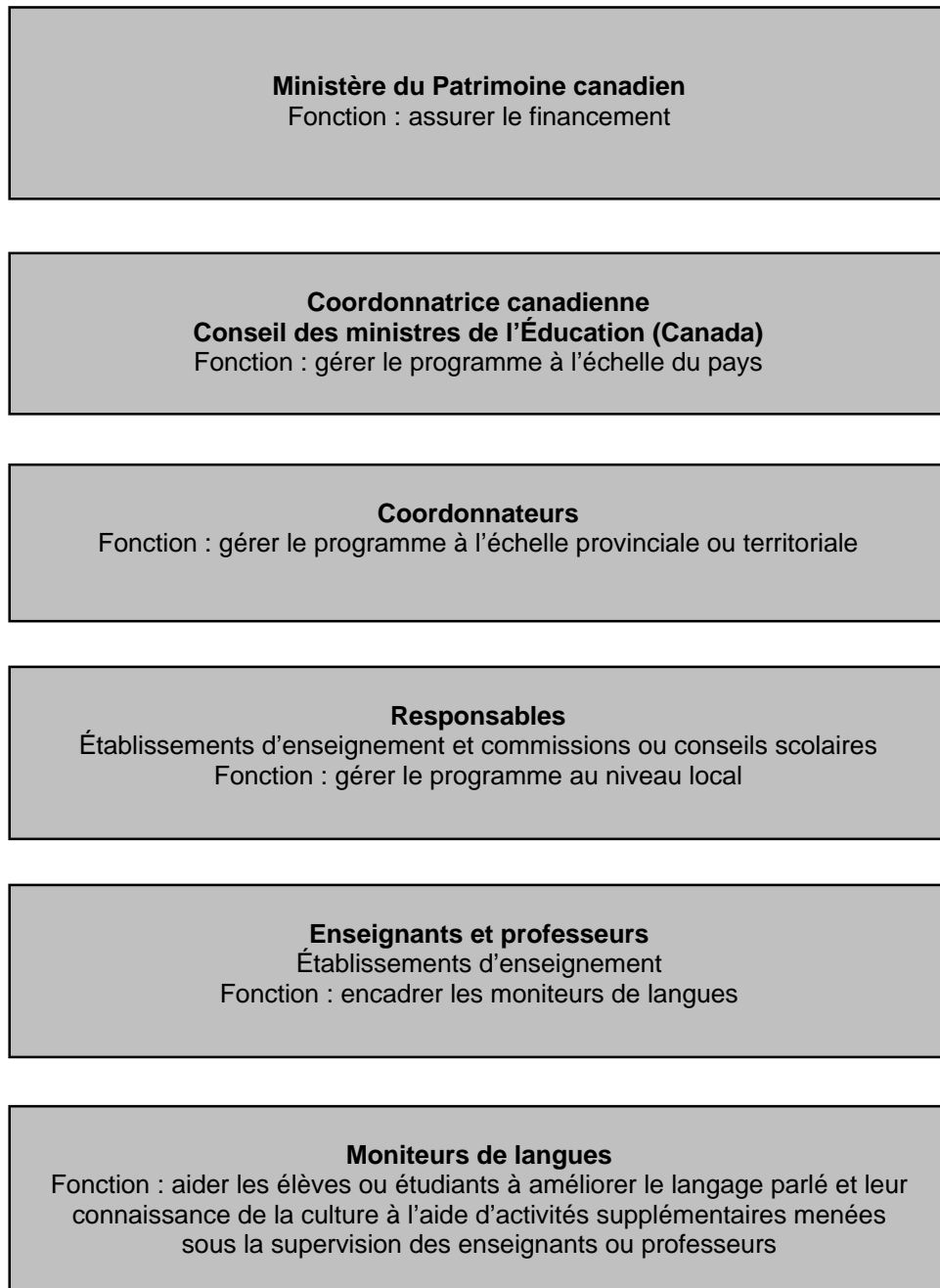
De même, le terme « *provincial and territorial coordinator* », utilisé en anglais est devenu « *coordinator* ». Le changement correspondant a été apporté en français et « coordonnateur provincial et territorial » a été abrégé et est devenu « coordonnateur ».

Des dispositions provisoires entre le ministère du Patrimoine canadien et la Corporation du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada ont été conclues le 4 novembre 2005 selon lesquelles 1,8 million de dollars seraient ajoutés au financement de base garanti afin d'augmenter le nombre de moniteurs de langues et de procurer plus d'argent à certains postes budgétaires. Les conditions de ces dispositions provisoires sont similaires à celles figurant dans l'entente précédente.

## ADMINISTRATION

Le tableau ci-dessous décrit brièvement le rôle des diverses parties qui participent à l'administration du programme.

### ADMINISTRATION D'ACCENT ET ODYSÉE 2005-2006



## **Coordination pancanadienne**

La coordonnatrice canadienne, employée par le CMEC, est responsable de l'administration des programmes à l'échelle pancanadienne et les coordonnateurs sont responsables de l'administration des programmes dans leur instance respective. La coordonnatrice canadienne relève du directeur des Programmes de langues officielles du CMEC.

En plus de s'occuper du bon fonctionnement d'Accent et Odyssee à l'échelle du pays, la coordonnatrice canadienne est responsable de la réalisation de divers projets qui contribuent à la bonne gestion des autres programmes de langues officielles. En consultation avec les coordonnateurs, elle définit les processus et les règles administratives régissant le fonctionnement d'Accent et Odyssee et suit de près la mise en œuvre des programmes par les établissements d'enseignement.

De plus, sous la supervision de la coordonnatrice canadienne, l'équipe des Programmes de langues officielles (PLO) s'occupe de la préparation de tous les documents qui sont destinés aux responsables, aux enseignants et professeurs, et aux moniteurs de langues. La coordonnatrice canadienne supervise également la préparation des rapports financiers et d'évaluations ayant trait à Accent et Odyssee. Ces documents sont ensuite présentés au ministère du Patrimoine canadien et aux coordonnateurs.

**Remarque 1 :** La liste des ressources d'Accent et Odyssee se trouve à l'Annexe 1.

Au cours de l'année financière 2005-2006, M. Boyd Pelley, M<sup>me</sup> Antonella Manca-Mangoff et M<sup>me</sup> Chantal Castel-Branco occupaient respectivement les postes de directeur des Programmes de langues officielles, de coordonnatrice canadienne et de coordonnatrice canadienne adjointe.

## **Coordonnateurs**

Les coordonnateurs gèrent le programme dans leur province ou leur territoire respectif. Ils s'occupent notamment de la promotion du programme, du recrutement et de l'affectation des moniteurs de langues ainsi que de la liaison avec la coordonnatrice canadienne, les responsables, les établissements d'enseignement, les commissions ou conseils scolaires, les enseignants, professeurs et les moniteurs de langues.

**Remarque 2 :** La liste des coordonnateurs provinciaux et territoriaux d'Accent et Odyssee se trouve à l'Annexe 2.

## **Responsables**

Les responsables présentent le moniteur de langues à la commission ou au conseil scolaire et à la collectivité. Ils maintiennent des liens avec les moniteurs de langues durant l'année du programme. L'établissement d'enseignement, la commission ou le conseil scolaire où le moniteur de langues est affecté est considéré comme son employeur. Les responsables s'occupent de la plupart des questions relatives à l'emploi, telles que les dates des congés, les compensations pour cause de maladie ou de renvoi, etc.



## Enseignants et professeurs

Les moniteurs de langues travaillent sous la direction d'enseignants ou de professeurs qui les conseillent dans le choix d'activités à entreprendre, tout en leur donnant la possibilité d'élaborer de nouvelles activités. Les enseignants et professeurs familiarisent les moniteurs de langues au programme d'études de langue dispensé dans leur établissement d'enseignement et les renseignent sur les diverses activités d'apprentissage de la langue qui sont organisées.

## Moniteurs de langues

Les moniteurs de langues organisent des activités supplémentaires destinées à compléter l'enseignement dispensé, **non à le remplacer**. Ils aident ainsi les élèves ou étudiants à apprendre leur langue seconde ou à améliorer leur langue première (dans le cas de l'enseignement du français en milieu linguistique minoritaire). Les moniteurs de langues collaborent étroitement avec les enseignants et professeurs à la préparation d'activités axées sur les aspects culturels de la langue.

Les moniteurs de langues sont affectés à des établissements d'enseignement où le français ou l'anglais est enseigné à titre de langue seconde ou où l'enseignement est dispensé en français langue première et aident les élèves ou étudiants à mieux connaître la langue ainsi que la culture représentée par la langue cible. Ils peuvent participer au programme soit à temps plein, soit à temps partiel.

Le programme des moniteurs de langues à temps partiel Accent est destiné plus particulièrement aux étudiants à temps plein de niveau postsecondaire qui souhaitent travailler huit heures par semaine comme moniteur de langues. En général, les moniteurs de langues étudient et travaillent à l'extérieur de leur instance de résidence permanente. Ils travaillent de septembre à avril et reçoivent une rémunération de 4000 \$ pour huit mois d'emploi. Ils reçoivent également une indemnité de voyage aller-retour entre leur instance de résidence permanente et leur instance d'accueil. Ils peuvent en outre recevoir une indemnité de déplacements quotidiens fixée par le personnel de coordination provincial ou territorial.

Les participants au programme de moniteurs de langues à temps plein Odyssee travaillent 25 heures par semaine dans des zones rurales ou semi-urbaines. Ils travaillent de septembre à mai et reçoivent 15 400 \$ pour neuf mois d'emploi. Ils reçoivent en outre le remboursement de deux voyages aller-retour entre leur instance de résidence permanente et leur instance d'accueil. Ils participent également au Stage de formation pancanadien.

## **SÉLECTION DES MONITEURS DE LANGUES**

Le processus de sélection pour 2005-2006 s'est déroulé à la fin d'avril 2005. Les coordonnateurs ont tout d'abord fait passer une entrevue aux candidats de leur instance. Par la suite, ils ont envoyé les dossiers d'évaluation des candidats aux coordonnateurs des autres provinces et territoires. En dernier lieu, une sélection finale a été effectuée par les responsables de l'instance d'accueil, après quoi, les candidats choisis ont été informés qu'ils avaient été sélectionnés pour participer au programme.

## **STAGE DE FORMATION PANCANADIEN ODYSSEE**

Le CMEC organise un Stage de formation pancanadien pour les moniteurs de langues à temps plein qui sont embauchés pour la première fois. Le but du stage est de former les moniteurs de langues aux divers aspects de leur emploi. Les moniteurs de langues participent à des ateliers sur la préparation et la présentation d'activités menées en classe et rencontrent le coordonnateur de leur province ou territoire d'accueil, une personne de Patrimoine canadien et le personnel du CMEC. Ils bénéficient également de conseils pratiques de moniteurs de langues de seconde année.

Le stage de 2005-2006 a eu lieu à l'Hôtel Gouverneurs à Sainte-Foy (Québec), du 26 au 28 août 2005.

Au total, 180 moniteurs de langues à temps plein ont participé au stage de formation. De ce nombre, 117 (65 p. 100) étaient des moniteurs de langues de français langue seconde (FLS) ou de français langue première (FLP) et 63 (35 p. 100) étaient des moniteurs de langues d'anglais langue seconde (ALS).

**Remarque 3 :** Les pourcentages qui figurent dans le présent rapport ont été arrondis et les totaux n'égalent peut-être pas toujours 100 p. 100. Les sigles FLP, FLS et ALS désignent les trois catégories de programmes de langue offerts.

Divers ateliers ont été organisés à l'intention des moniteurs de langues de FLS, de FLP ou d'ALS. Dans l'ensemble, les participants ont convenu que le stage de formation les avait aidés à se préparer à remplir leurs fonctions.

**Remarque 4 :** Le rapport du Stage de formation pancanadien Odyssee de 2005-2006 se trouve à l'Annexe 3.

## **RÉUNIONS DES COORDONNATEURS**

La coordonnatrice canadienne et le personnel de coordination provincial et territorial se sont rencontrés à deux reprises. La première réunion s'est déroulée le 25 août 2005 à Québec. La deuxième réunion a eu lieu le 9 février 2006 à Victoria en Colombie-Britannique.

Les membres du sous-comité se sont rencontrés à deux reprises pour discuter de la promotion du programme. La première rencontre a eu lieu à Toronto les 24 et 25 octobre 2005. La deuxième rencontre s'est déroulée à Toronto les 26 et 27 juin 2006.

## **RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ET FINANCIERS**

### **BUDGET**

L'entente conclue entre le ministère du Patrimoine canadien et la Corporation du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada pour l'année 2005-2006 prévoyait un budget total de 9 527 700 \$ pour Accent et Odyssée qui couvre la rémunération des moniteurs de langues, le transport qui comprend les indemnités de voyage et de déplacements quotidiens et le coût de la formation et du matériel. Ce montant comprend également l'argent transféré par les provinces et les territoires au budget d'Accent et Odyssée, en vue d'offrir davantage de postes de moniteurs de langues, par l'entremise d'ententes bilatérales signées dans le cadre du Protocole des langues officielles dans l'enseignement (PLOE). Le moniteur de langues doit s'acquitter du coût du logement, de la nourriture et pourvoir à son argent de poche.

#### **Moniteurs de langues à temps partiel**

L'entente pour Accent et Odyssée entre le gouvernement fédéral et la Corporation du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada prévoyait les contributions suivantes :

- rémunération de 4000 \$ pour huit mois d'emploi à raison de huit heures de travail par semaine;
- remboursement d'un voyage aller-retour de l'instance de résidence permanente à l'instance d'accueil;
- indemnité pour les déplacements quotidiens de 130 \$ en moyenne par moniteur de langues à temps partiel;
- indemnité de formation de 92 \$.

#### **Moniteurs de langues à temps plein**

L'entente prévoyait également les contributions suivantes :

- rémunération de 15 400 \$ pour neuf mois d'emploi à raison de 25 heures de travail par semaine;
- remboursement de deux voyages aller-retour de l'instance de résidence permanente à l'instance d'accueil (au début et à la fin de l'année ainsi qu'au milieu de l'année);
- indemnité de formation d'environ 850 \$ pour chaque moniteur de langues à temps plein, de laquelle la somme de 400 \$ est attribuée à la formation provinciale ou territoriale.

En 2005-2006, la rémunération de 15 400 \$ incluait l'indemnité de voyage et les frais de déplacement quotidien. La rémunération des moniteurs de langues et certaines indemnités constituent un revenu imposable.

## DÉPENSES

En 2005-2006, les dépenses totales d'Accent et Odyssee se sont élevées à 8 219 990 \$, soit 86 p. 100 du montant autorisé. Ce montant comprend le remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS) de 79 017 \$.

**Remarque 5 :** L'Annexe 4 présente le revenu et les dépenses figurant dans les états financiers dûment vérifiés de 2005-2006.

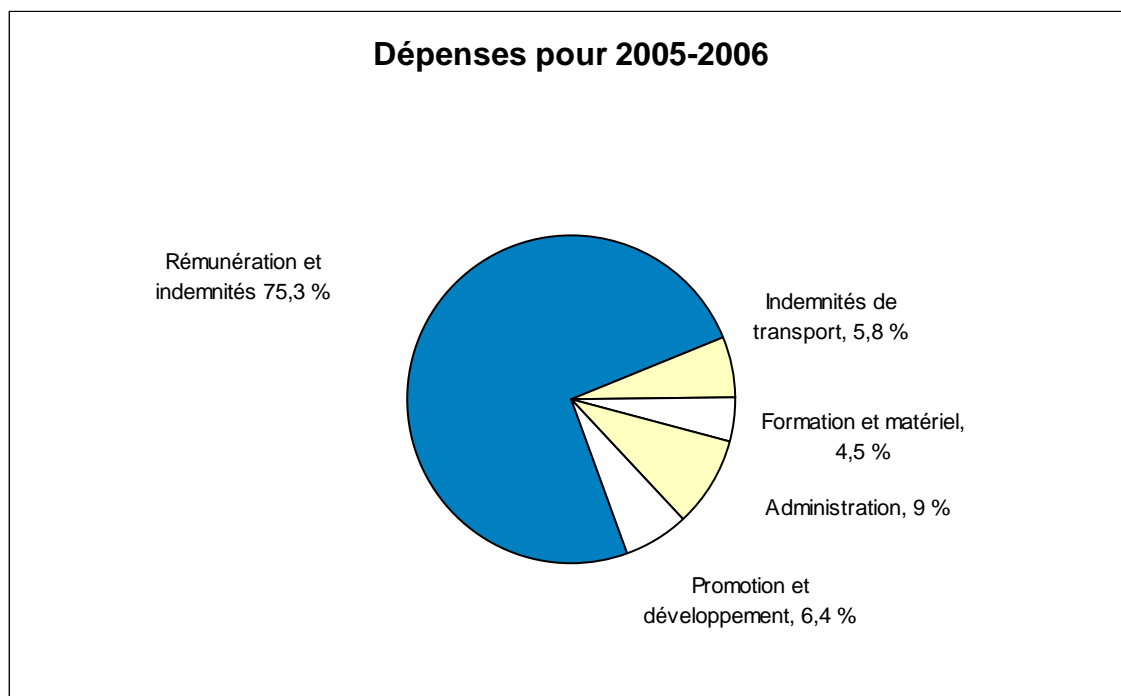
Les montants déboursés aux provinces et territoires pour Accent et Odyssee se sont chiffrés à 7 033 003 \$. Les débours comprennent notamment les versements pour la rémunération et le transport qui comprend les indemnités de voyage et de déplacements quotidiens, ainsi que les coûts de la formation, du matériel et de la publicité.

**Remarque 6 :** Le sommaire des débours provinciaux et territoriaux pour Accent et Odyssee de 2005-2006 se trouve à l'Annexe 5.

### Administration

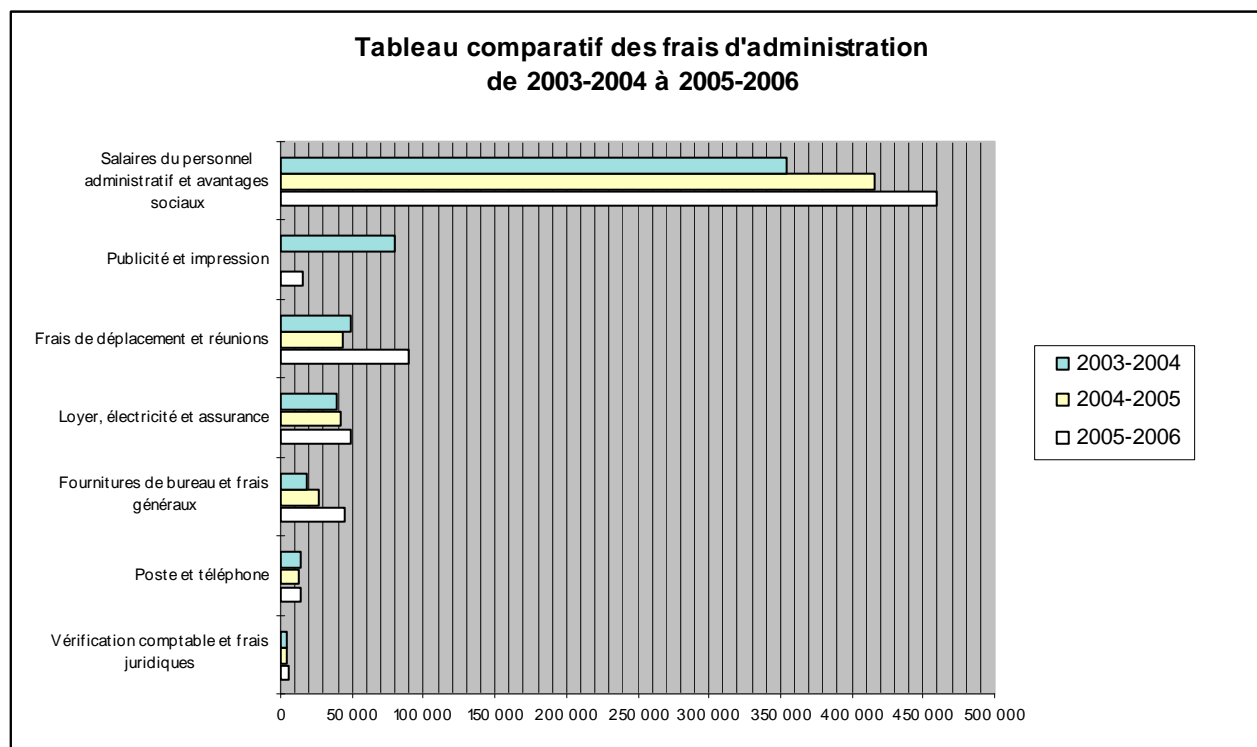
En 2005-2006, les frais d'administration totaux pour Accent et Odyssee se sont élevés à 738 588 \$, soit 9 p. 100 des dépenses globales. Le Graphique 1 présente les frais d'administration et leur part des dépenses globales.

Graphique 1



Les frais d'administration pour les trois dernières années sont comparés dans le Graphique 2.

Graphique 2



### Rémunération et indemnités

Les débours des provinces et territoires pour la rémunération et les indemnités se sont élevés à 6 191 281 \$ au total, soit 75,3 p. 100 des dépenses globales.

### Indemnités de transport (Voyage et déplacements quotidiens)

Les débours relatifs aux indemnités de transport se sont élevés à 472 992 \$ au total, soit 5,8 p. 100 des dépenses globales. Les indemnités de transport sont réparties comme suit : voyages interprovinciaux, 461 125 \$; déplacements quotidiens, 11 867 \$.

### Formation et matériel

Les débours pour la formation et le matériel se sont élevés à 368 730 \$, ce qui représente 4,5 p. 100 des coûts globaux.

Les dépenses engagées pour le Stage de formation pancanadien des moniteurs de langues à temps plein se sont élevées à 160 869 \$. D'autres frais de formation, de l'ordre de 207 860 \$ ont été engagés pour les stages de formation organisés au cours de l'année par les provinces et les territoires.

## Promotion et développement

Les débours pour la promotion d'Accent et Odysée se sont élevés à 527 416 \$ au total, soit 6,4 p. 100 des dépenses totales. Les dépenses liées à la promotion sont réparties comme suit : rémunération et indemnités des agents de promotion, 282 158 \$; base de données, 46 438 \$; matériel promotionnel, 159 690 \$; débours aux instances pour la publicité, 39 130 \$.

## QUOTAS

### Quotas pancanadiens

En 2005-2006, le nombre total de postes de moniteurs de langues dans l'ensemble du Canada, y compris les postes créés à la suite de transferts provinciaux et territoriaux à Accent et Odysée était de 895.

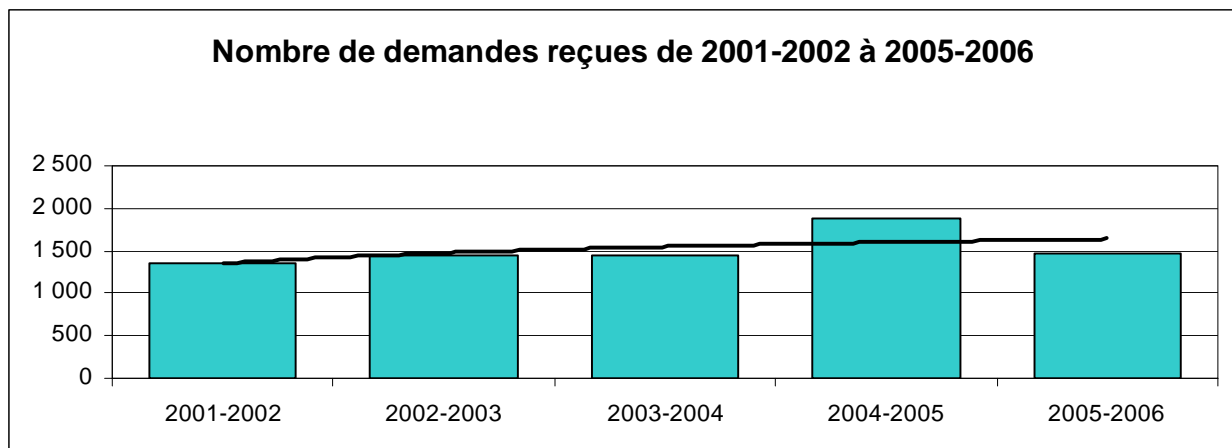
**Remarque 7 :** Les quotas de moniteurs de langues Accent et Odysée pour 2005-2006, incluant les transferts se trouvent à l'Annexe 6.

## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

### Demandes d'inscription

Le Graphique 3 illustre le nombre de demandes d'inscription reçues depuis les cinq dernières années.

Graphique 3



## Portrait statistique d'Accent et Odysée 2005-2006

Au total, 876 moniteurs de langues ont participé au programme en 2005-2006. Ce chiffre comprend les désistements et les remplacements. Pour un portrait complet, voir les Annexes 7, 8 et 9.

**Remarque 8 :** Un portrait statistique pancanadien d'Accent et Odysée 2005-2006 est présenté aux Annexes 7 et 8. Les portraits statistiques de chaque province et territoire sont présentés de l'Annexe 8A à 8M.

**Remarque 9 :** Un tableau de la participation à temps partiel et à temps plein par province ou territoire de résidence et par province ou territoire d'accueil pour la totalité des moniteurs de langues ayant travaillé au cours de l'année 2005-2006 se trouve à l'Annexe 9.

## Moniteurs de langues

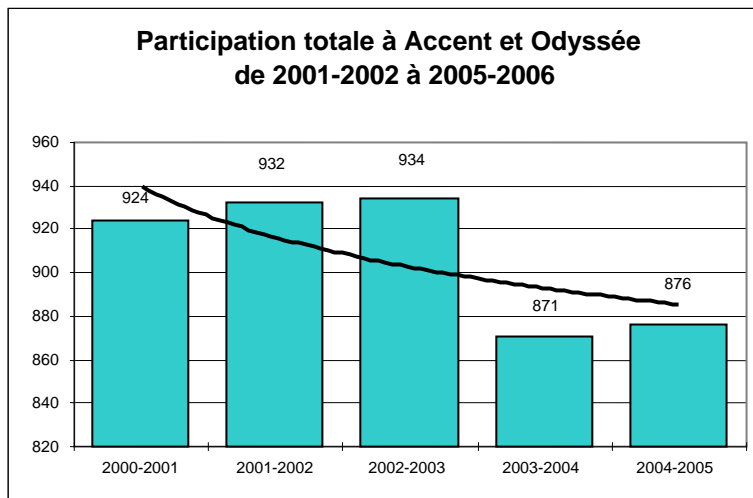
Au total, 364 moniteurs de langues Accent et 100 moniteurs de langues Odysée ont été embauchés au sein de leur province ou territoire de résidence au cours de l'année 2005-2006.

**Remarque 10 :** Le nombre de moniteurs de langues Accent et Odysée embauchés au cours de l'année 2005-2006 est représenté par la partie en diagonale ombrée du tableau de l'Annexe 9.

## Aperçu statistique d'ensemble

Les chiffres présentés dans le Graphique 4 reflètent le nombre annuel total de participants des cinq dernières années, y compris les désistements et les remplacements.

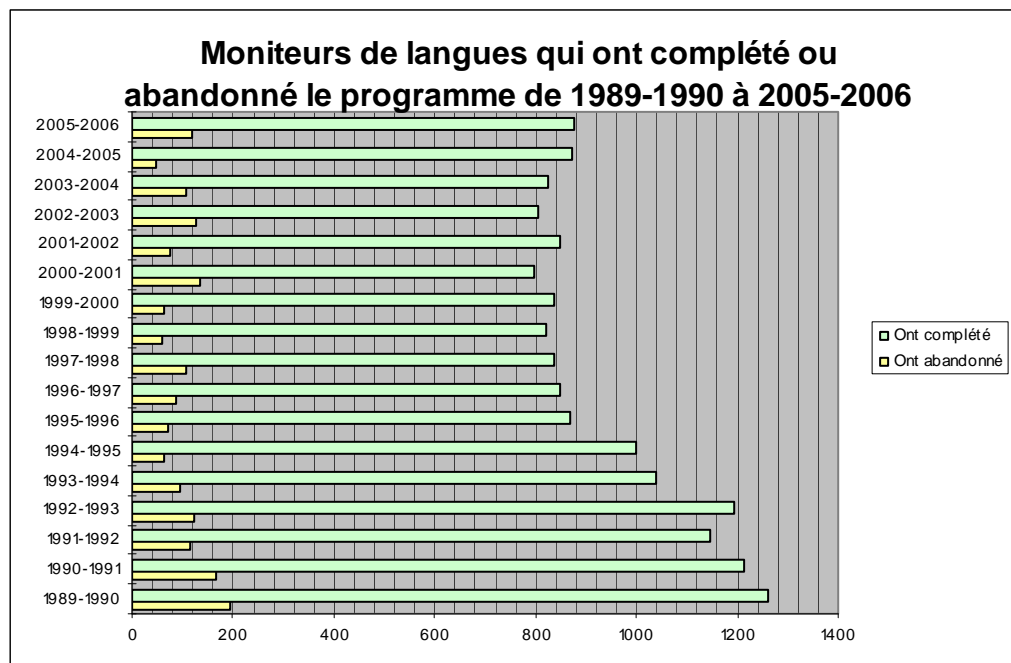
Graphique 4



## Rétrospective historique d'Accent et Odysée

Le Graphique 5 ci-après présente une rétrospective du Programme des moniteurs de langues de 1989-1990 à 2005-2006.

Graphique 5



Les statistiques de 1989-1990 à 2005-2006 ont été recueillies par le CMEC.

### ÉVALUATION DU PROGRAMME

Chaque année, le CMEC retient les services d'un consultant indépendant pour compiler et analyser les réponses aux questionnaires remplis par les moniteurs de langues, les responsables et les enseignants et professeurs qui ont travaillé avec les moniteurs de langues. Cette façon de procéder assure une analyse objective des statistiques découlant de ces questionnaires.

### ÉVALUATION PAR LES MONITEURS DE LANGUES

Les moniteurs de langues qui sont restés en poste jusqu'à la fin de l'année 2005-2006 ont été priés de remplir un questionnaire d'évaluation. Au total, 441 moniteurs de langues ont rempli le questionnaire.



Le questionnaire à l'intention des moniteurs de langues comprenait des questions approfondies sur les sujets suivants :

- expérience et formation
- activités et fonctions
- recrutement
- emploi
- évaluation du programme Accent et Odysée

### **Évaluation des fonctions**

Dans le questionnaire, les moniteurs de langues devaient également inscrire le temps qu'ils consacraient aux activités suivantes :

- diriger des **activités verbales** des élèves ou étudiants (discussion, chant, lecture, etc.);
- diriger des **activités écrites** (aider les élèves ou étudiants à rédiger des compositions, des dissertations, des devoirs, etc.);
- **préparer des activités scolaires** (découpage et collage, recherche à la bibliothèque, préparation de bandes magnétiques, etc.);
- s'occuper d'activités diverses **autres** que celles susmentionnées.

**Remarque 11 :** L'Annexe 10 présente les résultats du questionnaire à l'intention des moniteurs de langues embauchés au cours de l'année 2005-2006.

## **ÉVALUATION PAR LES ENSEIGNANTS ET PROFESSEURS**

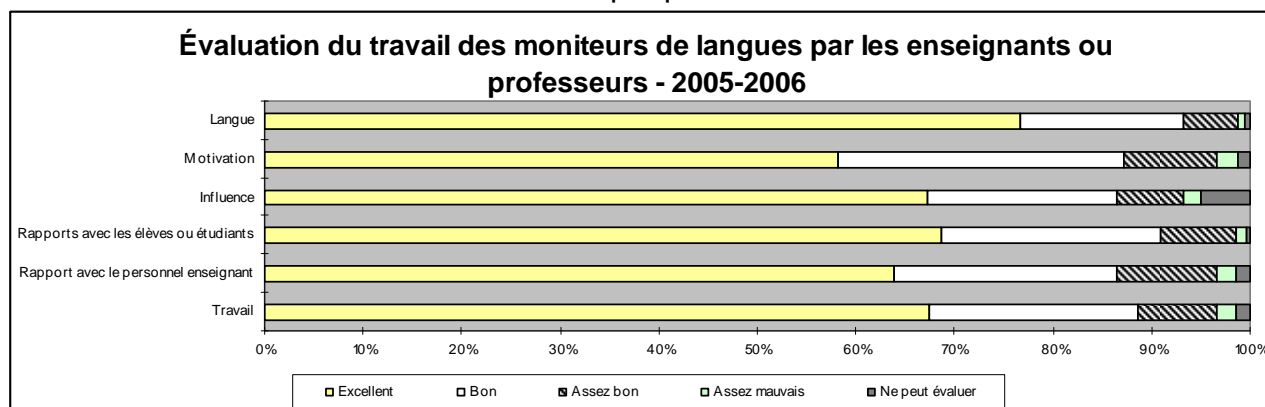
En 2005-2006, les enseignants et professeurs ont rempli et retourné 798 questionnaires.

### **Évaluation des fonctions**

Les enseignants et professeurs devaient indiquer combien de temps le moniteur de langues consacrait, avec le personnel enseignant, à diriger des activités verbales et des activités écrites, à préparer les activités scolaires des élèves et à mener des activités diverses (exemples cités, dans la section « Évaluation par les moniteurs de langues – Évaluation des fonctions »).

Les résultats de l'évaluation du travail des moniteurs de langues par les enseignants et professeurs sont présentés dans le Graphique 6.

Graphique 6



**Légende :**

- Langue : s'exprime de façon adéquate dans la langue à apprendre aux élèves ou étudiants
- Motivation : contribue au développement du langage parlé chez les élèves ou étudiants
- Influence : élabore une attitude positive à l'égard de la culture
- Rapports avec les élèves ou étudiants : a de bons rapports avec les élèves ou étudiants
- Rapports avec le personnel enseignant : a de bons rapports avec le personnel enseignant de l'établissement d'enseignement
- Travail : est capable de réaliser les tâches assignées

**Remarque 12 :** L'Annexe 11 présente les résultats complets du sondage réalisé auprès des enseignants et professeurs en 2005-2006.

## ÉVALUATION PAR LES RESPONSABLES

Un questionnaire d'évaluation a été distribué à l'ensemble des responsables. En 2005-2006, 176 personnes au total ont rempli et retourné le questionnaire.

La plupart des établissements d'enseignement comptaient un moniteur de langues à temps partiel ou un à temps plein. Les établissements d'enseignement qui ont profité des services de moniteurs de langues à temps partiel avaient plus de chance d'en compter plus d'un que les établissements employant les services de moniteurs de langues à temps plein.

### Évaluation des fonctions

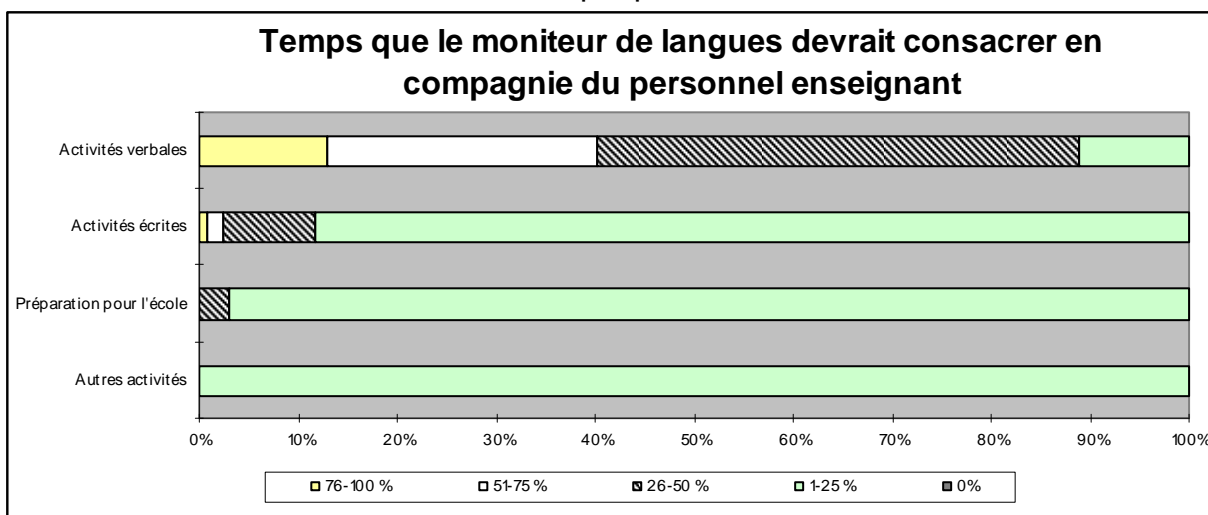
Les responsables devaient également indiquer combien de temps, à leur avis, les moniteurs de langues devraient consacrer aux activités suivantes :

- aider le personnel enseignant dans les activités verbales qui encouragent l'apprentissage de la langue et la connaissance de la culture qu'elle représente;
- aider le personnel enseignant dans les activités écrites qui encouragent l'apprentissage de la langue et la connaissance de la culture qu'elle représente;
- préparer des activités scolaires (découpage et collage, recherche à la bibliothèque, préparation de bandes sonores, etc.);
- s'occuper d'activités diverses autres que celles susmentionnées.

À l’instar des moniteurs de langues et des enseignants et professeurs, les responsables ont indiqué combien de temps ils estimaient qu’un moniteur de langues devait passer avec l’enseignant ou le professeur à mener des activités verbales, écrites, à préparer des activités scolaires et à effectuer diverses autres activités (exemples cités, à la section « Évaluation par les moniteurs de langues – Évaluation des fonctions »).

Le Graphique 7 résume les réponses des responsables.

Graphique 7



**Remarque 13 :** L’Annexe 12 présente les résultats complets du sondage réalisé auprès des responsables pour 2005-2006.

## CONCLUSION

En 2005-2006, Accent et Odyssee se sont bien déroulés dans l’ensemble. Différentes améliorations ont été apportées aux programmes au niveau budgétaire grâce à 1,8 million de dollars supplémentaires accordés de nouveau par le ministère du Patrimoine canadien.

Ces améliorations comprennent notamment l’élaboration de deux vidéos, l’une portant sur le rôle du moniteur de langues et l’autre portant sur le processus d’entrevue des moniteurs de langues. Le taux de satisfaction par rapport au programme a été très élevé tant du côté des moniteurs de langues que des enseignants ou professeurs. Ceux-ci nous ont rappelé que le programme est utile en tant que véhicule de la langue et de la culture et ont témoigné de l’impact positif du programme sur leurs élèves ou étudiants.